



## Le Mot du Maire

C'est avec regret que nous avons dû renoncer à l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et ce en raison de la crise sanitaire actuelle et afin de préserver la santé de chacun.

Ces brèves permettent donc de vous présenter les réalisations du conseil en 2020 et les grandes lignes des travaux et projets prévus en 2021 dans lesquels les conseillers s'impliquent en œuvrant pour améliorer votre quotidien ; s'ils ne sont pas des techniciens ou des spécialistes de tous les domaines, ils sont en revanche armés de courage et de détermination pour répondre au mieux aux intérêts communs. Pour cela, ils consacrent une grande partie de leur temps à la vie municipale.

Cette année 2020 a été une épreuve pour tous en raison de la pandémie et de son cortège de confinement, déconfinement et couvre-feu. La réalité de la situation pèse toujours lourdement sur le moral de chacun. Oublions 2020 et souhaitons que l'année 2021 nous offre l'espoir d'une vie « d'avant » retrouvée où nous pourrions profiter les uns des autres, nous rassembler entre amis, aller au spectacle, au cinéma, au restaurant en toute liberté et insouciance.

DHP

# Les Brèves de Vétheuil

N° 96

Février 2021

## Des masques jusqu'en pleine nature !

Avec les prescriptions ordonnées par le gouvernement pour respecter les gestes barrières, le port du masque semble être adopté par la plus grande majorité, et c'est très bien.

Toutefois, force est de constater que les masques dits jetables se retrouvent abandonnés un peu partout par des personnes peu soucieuses des autres et de notre environnement. Si l'on en voit régulièrement dans nos rues, ce qui est fort regrettable, il est de plus en plus fréquent d'en trouver également dans les sentes et chemins qui entourent et agrémentent notre village. Aussi, voici quelques rappels concernant la gestion de ces masques, une fois usés :

Il faut avant tout savoir que leur dégradation naturelle est très lente, car ils sont traités. Ce traitement en fait également un élément non recyclable. Il convient donc de **les jeter dans le bac à ordures ménagères**, et non le bac jaune. Jetés dans les rues, ils risquent de se retrouver dans la Seine. Jetés dans les toilettes, ils se retrouvent dans les eaux usées de la station d'épuration.

Par ailleurs, dans une enquête menée par les spécialistes d'une association de consommateurs et publiée le 10 novembre 2020, l'UFC-Que Choisir dévoile que les masques de protection à usage unique sont lavables et réutilisables tout comme les masques tissus. L'association a ainsi testé trois masques, un vendu par Carrefour, un par Auchan et un en parapharmacie : elle les a lavés jusqu'à dix fois à 60° et a découvert que non seulement ils ne sont pas détruits par le lavage, mais ils conservent intégralement leur capacité filtrante. Ils en deviennent même plus facilement respirables.

Le fait de laver les masques est donc particulièrement écologique et économique. Puis, lorsqu'ils sont abîmés ou trop usés, il suffit de les jeter dans les poubelles à disposition dans le village ou dans vos ordures ménagères.

## Dépôts sauvages : Vétheuil s'engage !

Pour lutter plus efficacement contre la multiplication de ces actes, notre commune se dote d'un nouvel outil : Clean2gether.

Grâce à cette application pour smartphone, le signalement des déchets devient beaucoup plus simple et rapide. Il suffit de prendre une photo et de la publier sur la communauté Clean2gether pour que le dépôt sauvage soit localisé sur un plan visible par tous. Une alerte est également envoyée par mail à la Mairie qui alertera les services responsables de la communauté de communes.

Il est essentiel d'agir vite lorsque l'on repère un dépôt de déchets car si rien n'est fait, les pollueurs en profitent, la décharge augmente, et avec elle, le coût du nettoyage pour la collectivité.

La nature est notre patrimoine. Ne laissons pas certains la dégrader impunément. Pour télécharger l'application, rendez-vous sur le site : [www.clean2gether.com](http://www.clean2gether.com)



## Vie pratique

### Les filous 2021

Le Centre de loisirs sans hébergement « Les Filous » situé à Villers en Arthies dans la salle communale, accueille les enfants de la communauté de commune âgés de 3 ans à 12 ans. Ce centre géré par l'ADAPTE 95 est ouvert les vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été. Les horaires d'accueil en journée sont les suivants : de 8h30 à 18h30 (Accueil étendu de 7h30 à 8h30 et de 18h30 à 19h sur inscription complémentaire).  
Contact : ADAPTE 95 : 01 30 31 13 22 ou 23  
(Denis Mayeux) Mail : adapte@adapte95.org  
Adresse : 4 Rue Berthelot 95300 Pontoise.  
Vous trouverez le règlement et les fiches d'inscriptions disponibles sur le site de la commune en cliquant dans l'onglet « enfance jeunesse ».

### La vidéo protection au service de votre sécurité

La Communauté de Communes Vexin Val de Seine (CCVVS), à qui échoit la compétence de la coordination de l'installation de la vidéoprotection, mène actuellement une étude sur le territoire. Vos élus participent à ce travail. L'objet n'est pas la surveillance de la population, mais plutôt d'avoir la possibilité de proposer des images à la gendarmerie, lors d'enquêtes qui nécessitent de suivre des parcours d'automobilistes en fuite après un délit (cambriolage, par exemple).

### TAD : vous avez demandé un transport !

Depuis le 4 janvier, sur décision de la Présidente de l'autorité organisatrice des transports d'Ile de France (IDF Mobilités), le transport à la demande a évolué. Il fonctionne uniquement sur réservation et est utilisable avec les forfaits Navigo et tickets T. Pour tout renseignement et réservation, appelez le 09 70 80 96 63 ou sur « tad.idfmobilites.fr ». Il est également possible d'utiliser l'application smartphone « TAD Ile-de-France Mobilités ». Des dé-

pliants ont été distribués dans vos boîtes aux lettres fin 2020.

Si vous rencontrez des problèmes dans l'utilisation de ces services, n'hésitez pas à faire remonter les informations en mairie.

### Révision de la charte du PNR

Classé Parc Naturel régional en 1995 puis renouvelé en 2007, le Vexin français a su protéger son riche patrimoine tout en se forgeant une identité forte. Alors que son classement prend fin en mai 2022, le Parc a lancé la révision de sa charte depuis plusieurs mois déjà.

Une concertation avec les habitants puis avec les élus a été mise en place à la fin du printemps mais la crise sanitaire n'a pas facilité ces échanges qui se sont pourtant poursuivis à l'automne avec des ateliers spécifiques.

La charte, c'est l'engagement des signataires, Communes, Région Ile-de-France et Etat, avec un accompagnement du Département du Val d'Oise, autour d'une volonté commune de réussite d'un projet territorial.

Pour mémoire, les missions du Parc sont les suivantes :

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et la qualité de vie
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans des domaines évoqués ci-dessus et participer à des programmes de recherche.

Commune  
adhérente



Parc naturel  
régional  
du Vexin français

Rappelons que Vétheuil fait partie du Parc depuis sa création ; grâce au PNR, la commune a pu rénover des éléments de son patrimoine, dont le gîte, participer à plusieurs reprises à des expérimentations avec le Parc et valoriser son patrimoine naturel avec Natura 2000 et la Réserve Naturelle Nationale des côteaux.

## Vie pratique

### Calendrier des pompiers

Cette année, en raison des contraintes liées au Covid 19 et afin de respecter les consignes de sécurité, les sapeurs-pompiers d'Aincourt ne sont pas venus au contact de la population pour la distribution de leur calendrier. Cependant, afin de ne pas vous en priver, ils ont

décidé de le distribuer dans les boîtes aux lettres. Comme vous le savez, en dehors du côté pratique de l'objet, l'argent généré par ses dons joue un rôle non négligeable dans le bon fonctionnement des centres de secours, pour des actions collectives, afin d'améliorer le confort de vie à l'intérieur de la caserne.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez :

- ⇒ L'envoyer par courrier postal, au Centre de Secours d'Aincourt, Rue de la Chapelle Saint Sauveur 95510 Aincourt.
- ⇒ Le déposer dans la boîte aux lettres de la Caserne.
- ⇒ Faire un don via le site de l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Aincourt.



### La fibre

Vous le savez maintenant, la fibre est arrivée à Vétheuil ! Ce réseau est une initiative publique financée par le département, via son syndicat Val d'Oise Numérique, et par la Communauté de Communes. Il est installé sur le domaine public en limite des logements. En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas pu y avoir de réunion publique pour présenter le projet mais un dépliant d'informations vous a été remis dans votre boîte aux lettres.

Nous vous alertons sur le fait que le câble de la fibre doit obligatoirement suivre le même chemin que le câble téléphonique « cuivre » existant (ce câble ne doit pas être retiré car il reste la propriété de l'opérateur historique « Orange »).

Faites donc respecter ces consignes par votre fournisseur d'accès à internet qui doit protéger et fixer le câble de la fibre correctement. Une installation « sauvage » en dehors du chemin indiqué, sans protection ni fixation du câble, dans des endroits incertains ou problématiques, sur le domaine public... pourrait être fatale à ce petit câble fragile lors d'interventions par d'autres concessionnaires ou opérateurs.

### Quads & motos

Vétheuil, village préservé, attache une grande importance à la préservation de son cadre de vie et à son patrimoine.

Cet environnement, d'une grande qualité, attire de multiples façons les visiteurs. Nous nous en réjouissons, mais tout ceci a un revers. Nous déplorons une fréquentation grandissante et anarchique des espaces naturels par les quads et motos, malgré les dispositifs qui ont été mis en place depuis quelques années.

La pratique de ces activités a un impact non négligeable sur l'environnement : Dégradation de notre cadre de vie par les nuisances sonores, dégradation des espaces naturels et dérangement permanent de la faune très sensible, dégradation des chemins, non-respect des propriétés privées, dégradation de mobilier et de signalétique...

La commune est très attentive à ces phénomènes, elle a pris de nombreux arrêtés contre ces nuisances, et elle continuera en ce sens.

### Annulations culturelles 2020

Le concert organisé dans le cadre des « Masters Classes » dans l'Eglise de Vétheuil n'a pu se dérouler au printemps 2020 pour cause de confinement. Espérons que la session de 2021 aura lieu...

Comme chaque année, nous avons programmé en novembre 2020 une représentation théâtrale en partenariat avec le Festival Théâtral du Val d'Oise et la CCVVS.

Malheureusement, comme vous le savez, le monde culturel est à l'arrêt depuis le 1er confinement et toutes les représentations ont été annulées.

Nous avons déjà reprogrammé cette pièce en novembre 2021...



## Nos réalisations 2020

### Jeux de cour



En fin d'année, en concertation avec l'équipe enseignante, des jeux d'éveil éducatif (tracés au sol) ont été installés dans la cour de l'école pour le plus grand plaisir des enfants.

Huit jeux ont été choisis : un circuit vélo de 200m2 pour développer des notions de sécurité routière, 2 couloirs de course, des marelles multicolores, des tracés de jeux collectifs qui seront prochainement complétés par l'implantation d'un panier de basket et d'une mini cage de but, permettant la pratique du hand et du foot.

Les tracés permettent aux enfants de jouer en autonomie pendant les récréations et facilitent la pratique du sport collectif en extérieur avec leurs professeurs.

### Travaux chemin des champs Mondeaux

Depuis de longs mois, une canalisation, qui orientait une source située plus haut vers le ru de La Goulée, était brisée et l'eau s'écoulait inexorablement sur la Route des Crêtes, jusqu'au croisement de la rue du Moutier. Si ce problème n'était pas trop grave, il générerait un risque de verglas, l'hiver.

Après avoir effectué les constatations de rigueur et demandé des devis, la commune a fait exécuter les travaux de réfection en remplaçant ladite canalisation.



### Bac 2020

Sombre saison pour le bac, touché par le confinement, le post-confinement puis par les fluctuations du niveau de la Seine.

En 2020, 7 000 personnes ont emprunté le bac, loin des 26 000 passagers traversés en 2019.

Nous préparons d'ores et déjà la saison 2021 qui se déroulera selon les consignes liées à la crise sanitaire.

D'ailleurs, nous recrutons des agents.

**Voir en page 8**

### Covid 19—des tests à Vétheuil

Le 10 décembre dernier, en coordination avec la Région Île de France, un bus de la RATP a été mis à la disposition de la croix rouge française pour réaliser des tests PCR. Ce dispositif a permis de réaliser quelques 68 tests, sur la place de la mairie, entre 10h et 17h. C'est un chiffre assez conséquent, étant donné qu'il s'agissait d'un jour de semaine. Les membres de la Croix-Rouge présents sur place étaient très satisfaits de ce résultat.



## La vie des projets

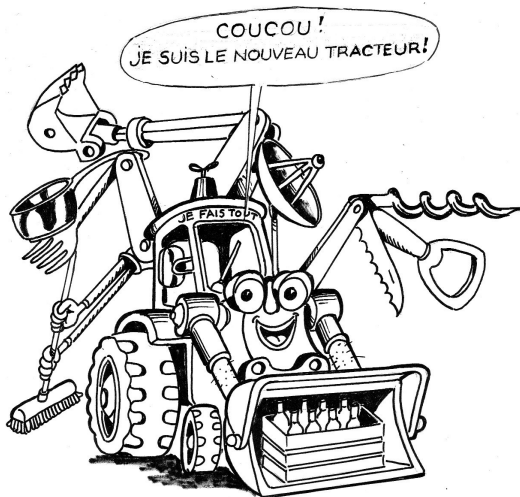
### Cabinet médical

Les travaux du Cabinet médical vont commencer prochainement, pour s'achever fin 2021 (si les conditions sanitaires le permettent)... Ce chantier de rénovation se déroulera dans l'ancien logement de l'instituteur. Une clôture sera installée afin de séparer d'une part la partie cour d'école maternelle, et d'autre part le parking du futur cabinet.

Ce bâtiment sera rénové afin de réaliser 2 cabinets et une salle d'attente au rez-de-chaussée, ainsi qu'un logement à l'étage (pour l'un des 2 praticiens). Nous avons souhaité, avec le cabinet d'architecture en charge de ce dossier, mettre tout en œuvre afin de respecter et garder l'authenticité de ce bâtiment (situé sous l'Eglise), tout en suivant les conseils et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous avons bon espoir d'ouvrir ce cabinet médical dès 2022.

### Un nouveau tracteur pour le personnel



La commune s'équipe et se modernise avec un nouveau matériel performant, respectant les nouvelles normes, pour lutter contre les troubles musculo-squelet-

tiques (TMS) et améliorer le rendement de travail. Nous avons donc acheté un tracteur équipé d'une épaveuse de 1 mètre, d'une lame à neige et d'un chargeur frontal.

Le tracteur est équipé d'un joystick pour faciliter les manœuvres de fauchage des talus, bermes et fossés. Le poste de pilotage est ergonomique, à large vision périphérique et équipé de plusieurs filtres à poussières et pollens.

L'acquisition de ce matériel a bénéficié d'une subvention de plus de 25% de la part de l'Etat. D'autre part, le coût a pu être notablement rentabilisé par la revente de l'ancien tracteur.

### Parking rue soignée

La commune a acquis début 2020 une parcelle rue Soignée afin d'en faire un petit espace de stationnement. Après avoir démoli le chalet amianté et en piteux état, la commune avec un bureau d'études préparent un projet d'aménagement permettant une insertion naturelle dans le site. Ce parking permettra d'ouvrir une quinzaine de places pour les automobilistes s'arrêtant chez nos commerçants ou visitant le village.

### Chemins des peintres

En partenariat avec le Département et la Commune, le PNR (Parc Naturel Régional du Vexin français) a créé sur Vétheuil un « chemin des peintres ». C'est ainsi qu'au printemps vous découvrirez dans le village un parcours ponctué de représentations de tableaux d'artistes ayant séjourné ou vécu à Vétheuil.

Avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, les œuvres reproduites sur des supports muraux ou pupitres seront généralement placées là où l'artiste pouvait être positionné pour peindre sa toile.

Vétheuil est la deuxième commune bénéficiant de ce chemin. Un attrait supplémentaire pour les touristes mais aussi un but de promenade pour les habitants tout comme l'est déjà le sentier du Patrimoine<sup>®</sup> installé depuis quelques années.

### Restauration des œuvres d'art

L'église de Vétheuil est l'une des plus richement dotée du Val d'Oise en patrimoine mobilier inscrit ou classé.

Ces tableaux, statues et autres œuvres d'art sont pour certains très anciens et nécessitent une surveillance régulière. Ainsi une campagne de restauration est actuellement en cours. Pour ces travaux qui avaient reçu préalablement l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la commune a bénéficié de subventions du Département et de la Région.

Toutes ces richesses peuvent être admirées dans l'église aux jours et heures d'ouverture par l'Association Notre Dame de Vétheuil. C'est l'occasion de rappeler la contribution de cette association et de celle des Amis de Vétheuil à la préservation et à la notoriété de l'édifice.

## Les échos du Conseil municipal

### Séance du 20 novembre 2020

#### 1. CCVVS : MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil municipal adopte la modification des statuts de la CCVVS qui comprenaient la modification de certains libellés et l'adoption de compétences supplémentaires avec notamment :

- L'étude de la faisabilité technico-économique de la construction d'une gendarmerie située sur le territoire de la CCVVS et la prise en charge éventuelle de la construction et de l'exploitation de ce bâtiment.
- L'étude de la faisabilité de la couverture en vidéoprotection sur le territoire de la CCVVS avec la prise en charge et mise en place éventuelles de ce système.

#### 2. RESEAUX D'ASSAINISSEMENT—AVENANT 1 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal adopte l'avenant à la convention de groupement de commandes conclue entre Vétheuil et Vienne-en-Arthies afin d'actualiser les schémas directeurs d'assainissement et de solliciter l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'octroi de subventions en vue de financer cette actualisation.

#### 3. AUTORISATION DE PAIEMENT - INVESTISSEMENT 2021

Le conseil municipal autorise l'engagement et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2021.

#### 4. MODIFICATION DE L'ACTE DE CREATION DE REGIE

Suivant les prescriptions de la DGFIP, le conseil municipal décide l'ouverture d'un compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT-NET) pour y associer divers modes de paiement :

- Payfip régie (paiement en ligne)
- Prélèvement
- Virement

sachant que le paiement en numéraires ne sera plus possible dès fin mars 2021.

#### 5. DESIGNATION DELEGUES

Le conseil désigne plusieurs délégués pour le représenter aux instances suivantes

- Défense : Olivier Rouche
- Natura 2000 : Thierry Dubois (David Le Glanic délégué suppléant)
- Gestion de la MARPA : Dominique Herpin-Poulenat (Isabelle Lépicier-Caputo, déléguée

suppléante).

- PLU : Dominique Herpin-Poulenat, Isabelle Lépicier-Caputo, Roxane Fossé, Flore Gambier et David Le Glanic
- Commission Logement (dans le cadre de l'autorisation de mise en location) : Dominique Herpin-Poulenat, Roxane Fossé, Thierry Dubois, Olivier Rouche, Romuald Sèité.

### Séance du 11 décembre 2020

#### 1. CABINET MEDICAL — MARCHES

Dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien logement de fonction en cabinet médical, les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : SOCIETE SAR
- Lot n°2 : TRECCANI ET FILS
- Lot n°3 : ASPECT DECO
- Lot n°4 : SANICOTHERM
- Lot n°5 : VISEU PEINTURE

#### 2. TARIF REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Le tarif des copies de documents administratifs est revalorisé à 0,18 € la page copiée et à 0,36 € pour un recto/verso. Cela ne concerne que la reproduction de dossiers administratifs détenus, aucune copie extérieure ou personnelle ne peut être faite.

#### 3. ADHESION A CLEAN2GETHER

La commune adhère à l'application Clean2gether téléchargeable, permettant d'alerter la commune d'une pollution environnementale, dépôt sauvage ou autres.

#### 4. RAPPORT SUR LE PROJET DE SCHEMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les conseillers, insuffisamment associés par la Préfecture à l'élaboration du projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage, refusent d'émettre un avis.

### Séance du 18 décembre 2020

#### 1. CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE

Le conseil décide d'accorder la participation financière de la commune à ses agents en activité pour le risque prévoyance dans le cadre du contrat de mutualisation passé avec le CIG.



## Vétheuil au naturel

### La RNN : une chance pour Vétheuil

La Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine fait tellement partie de notre paysage que nous oublions parfois le privilège que nous avons d'habiter près d'un tel écrin de nature. Cette réserve, également inscrite au réseau « Natura 2000 », s'étend sur 268 hectares de Bennecourt à Vétheuil. On y accède par exemple par le chemin de Chérence (le GR2) juste après notre cimetière. De nombreuses parcelles sans propriétaire ont été incorporées dans le domaine privé communal grâce à l'appui de l'Etat. Ces terres bénéficient des mesures de protection nationale et européenne de la faune et de la flore qui permettent de lutter contre la dramatique perte de biodiversité, sans précédent, que connaît la planète. Vétheuil tient à affirmer sa participation dans ce combat pour sauver notre patrimoine naturel vivant dont on constate chaque jour la grande fragilité.

La nature qui nous entoure est une chance. Protégeons là en respectant les règles qui nous permettent d'en apprécier ensemble la beauté, en accord avec la faune et la flore.

Pour plus de renseignements : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)  
La commune rappelle que la chasse n'est pas autorisée sur les terres communales sans autorisation préalable.

### A propos des abris à conteneurs

En séance du 15 février 2019, le Conseil municipal a voté l'installation de points de regroupements des ordures ménagères pour les habitations non desservies par le camion du SMIRTOM.



Rue Soignée

Cette décision a été affichée et est parue dans les brèves du mois d'avril 2019. Pour ce dossier, la commune bénéficie de subventions de l'Etat sous réserve que ces travaux d'aménagements commencent avant 2021.

Dès 2019 ces emplacements ont donc été définis en tenant compte de la praticité et la proximité pour les habitants qui ne sont pas sur la tournée du SMIRTOM. De gros conteneurs noirs en plastique, fournis par le SMIRTOM, ont été mis en place pour appliquer la recommandation, R 437 de la CNAMTS, à laquelle sont soumis tous les prestataires de collecte. Celle-ci interdit notamment les marches arrières des camions et le ramassage des sacs hors des conteneurs et bacs prévus à cet effet.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les agents devront impérativement collecter les ordures ménagères posées dans les bacs prévus à cet effet (uniquement les bacs estampillés SMIRTOM) en les arrimant au camion. Les sacs plastiques posés à même le sol ne seront plus ramassés par le SMIRTOM. Tous les sacs qui seraient ainsi laissés devront être collectés par la commune, ceci engendrant des frais à la charge des contribuables.

Comme cela avait été décidé en séance du conseil municipal du 15 février 2019, les emplacements de ces conteneurs doivent être aménagés et « paysagés » par des abris visant à les intégrer au mieux dans notre environnement et respecter notre patrimoine. Vous trouverez ci-dessous des photos montage des abris à conteneurs, tels que nous les avons pensés. Ces aménagements sont soumis à l'avis de l'ABF, auprès de qui a été déposé un dossier.



Place des Trois Tilleuls



**MAIRIE  
DE  
VETHEUIL**

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les  
informations  
de la mairie

[www.mairie-vetheuil.fr](http://www.mairie-vetheuil.fr)

**Encore plus rapide !**

*Vous pouvez vous abonner à  
la lettre d'informations  
municipales en vous  
inscrivant sur le site de la  
Mairie.*

Commune  
adhérente



[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)



[www.vexinvaldeseine.fr](http://www.vexinvaldeseine.fr)

**Rédaction**

Dominique Herpin-Poulenat  
Isabelle Lépicier-Caputo  
Christine Gibaud  
Dominique Barbier-Cintrat  
Laurent Dugas  
Olivier Rouche  
David Le Glanic  
**Illustrations**  
Michel Caputo

**COMMUNIQUE IMPORTANTS**

**LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES  
PUBLIQUES COMMUNIQUE**

Depuis le 1er janvier 2021, **la trésorerie de Magny-en-Vexin est fermée**  
Pour toute question sur les impôts,  
Service des impôts des particuliers de Cergy-Pontoise : 01 30 75 72 00  
Accueil uniquement sur rendez-vous lun-mar-ven 8h45-12h15 et 13h30-16h /  
mer-jeu 8h45-12h15  
Mél : par la messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](mailto:impots.gouv.fr)  
Adresse : 2, avenue Bernard Hirsch - CS 20 106 - 95 093 Cergy-Pontoise Ce-  
dex

**RAMASSAGE DES  
ENCOMBRANTS 2021**

Les passages sont prévus les  
jours suivants

**Mercredi 26 mai**

**Mercredi 24 novembre**

**LA POSTE VOUS INFORME**

A partir du mois d'avril,  
le bureau de Poste de Vétheuil  
sera **fermé le mercredi**.  
Il reste ouvert les autres jours aux  
horaires habituels

**LA MAIRIE RECRUTE**

Les communes de Moisson et Vétheuil recrutent deux agents en contrat saison-  
nier pour travailler les vendredi matin, samedi et dimanche toute la journée  
ainsi que les jours fériés, d'avril à octobre.



- \* Un pilote détenteur du permis bateau (permis de plaisance intérieur)
- \* Un matelot assurant l'embarquement et le débarquement des passagers

L'un ou l'autre devra être titulaire de l'ASP  
(Attestation spéciale Passagers).

Pour toute question et pour candidater :

- courrier postal : Mairie de Vétheuil, 5, place de la Mairie – 95510 Vétheuil
- mail : [mairiedevetheuil@orange.fr](mailto:mairiedevetheuil@orange.fr)